

TARIFICATION GÉNÉRALE OFFICIELLE 2026

GUIDE PRATIQUE À L'ATTENTION DES COMITÉS RÉGIONAUX

1 - TARIFICATION

2 - INFORMATIONS DIVERSES

3 - ÉCHÉANCIERS DE RÉGLEMENTS

VERSION: 19/09/2025

UNE RÉFORME DE SOLIDARITÉ POUR SOUTENIR LES CLUBS ORGANISATEURS

La FFC a souhaité entreprendre une réforme de sa tarification fédérale pour la saison 2026.

Cette réforme s'inscrit dans un contexte économique difficile qui fait peser des incertitudes sur les financements publics pour le sport, et dans un contexte d'inflation des coûts d'assurances qui couvrent nos activités fédérales.

Cette réforme s'inscrit également dans le cadre d'une volonté forte de la fédération de soutenir les organisations des calendriers régionaux et fédéral, et donc les clubs organisateurs, notamment dans la discipline de la Route.

Pour ce faire, la nouvelle tarification intègre un transfert des charges d'une partie des assurances portées par les organisations, vers l'ensemble de nos licenciés.

Ainsi, s'agissant du calendrier régional, la contribution des comités régionaux, qui devait suivre l'évolution du contrat avec une hausse de 6,3 %, sera en fait diminuée de 20%.

Les modalités d'application, après concertation avec les comités régionaux, seront communiquées avant fin septembre.

Les épreuves du calendrier fédéral bénéficieront également de mesures de soutien.

En conséquence, chaque licence délivrée par la FFC portera une contribution de solidarité d'un montant de 4€ sur la part assurance, et connaitra une augmentation de 5,3% sur la part FFC, afin de soutenir nos ambitions sportives pour le cyclisme dans tous nos territoires.

Enfin, toujours pour aider les clubs organisateurs, la fédération étend la durée de validité du Pass Organisation, qui couvrira désormais une période d'un mois, et qui pourra être souscrit deux fois dans la même année.

La Fédération Française de Cyclisme

TYPE DE LICENCES ET COÛTS (HOMMES ET FEMMES)	TOTAL	PART COMITÉ RÉGIONAL	ASSURANCES*	PART FFC
COMPÉTITION				
• Elite professionnelle femme (en structure World Teams)	525 €	12 €	104,5 €	408,5 €
• Elite professionnelle femme (en structure Pro Teams)	420 €	12 €	84,5 €	323,5 €
• Elite professionnelle femme (en structure Continentale)	315 €	12 €	64,5 €	238,5 €
• Elite	230 €	12 €	44,5 €	173,5 €
• Open	145 €	12 €	40,5 €	92,5 €
• Access (1)	85 €	12 €	32,5 €	40,5 €
SPORT				
• Epreuve de masse (1)	67 €	12 €	21,5 €	33,5 €
• Loisir (activité sans compétition) (1)	67 €	12 €	21,5 €	33,5 €
JEUNESSE				
• Baby vélo (enfants de 2 à 4 ans)	27 €	3 €	10,5 €	13,5 €
• U7 - U17 (Jeunes de 5 à 16 ans) Activité de compétition et de loisir	67 €	12 €	21,0 €	34,0 €
SANTÉ				
• Licence Santé (sur prescription médicale)	39 €	12€	19,5 €	7,5 €
STAFF				
Assistance Organisation (motard, chauffeur, signaleur, logistique)	67 €	12€	18,5 €	36,5 €
Arbitre				
• Jeune Arbitre 14 - 18 ans	67 €	12 €	18,5 €	36,5 €
 Arbitre école de vélo, Arbitre club 	67 €	12 €	18,5 €	36,5 €
Arbitre régional et national	85 €	12 €	18,5 €	54,5 €
 Arbitre fédéral, national élite & international 	175 €	12 €	18,5 €	144,5 €
 Direction Pro Femmes (Manager, directeur sportif, directeur sportif adjoint, directeur d'organisation world tour, ProSeries) 	315 €	12 €	64,5 €	238,5 €
 Encadrement Pro Femmes (Médecin, kinésithérapeute, mécanicien, assistant, organisateur classe 1) 	108 €	12€	34,5 €	61,5 €
• Encadrement (Dirigeants, Éducateurs, Médical)	67 €	12 €	18,5 €	36,5 €
Animateur/trice fédéral.e	417 €	12 €	18,5 €	386,5 €
Animateur/trice régional.e (2)	212 €	12€	18,5 €	181,5 €
TITRE TEMPORAIRE DE PARTICIPATION				
• Pass Accueil Jeune ⁽³⁾ (moins de 17 ans, valable 1 mois)	25 €	4 €	10 €	11 €
• Pass Decouverte ⁽³⁾ (17 ans et +, valable 1 mois)	30 €	4 €	13 €	13 €
• Pass Assistance Organisation ⁽³⁾ (18 ans et +, valable 1 mois et pouvant être souscrit 2 fois pour deux périodes dans l'année)	17 €	4 €	13 €	0€

Pour les cyclistes professionnels Hommes, les licences sont délivrées par la LNC

- (1) Possibilité de prendre une licence individuelle sur <u>https://licence.ffc.fr</u>
- (2) Ne peut officier que sur les épreuves régionales de son comité d'origine
- (3) Enregistrement en ligne uniquement :
 - Pass Accueil Jeune : Enregistrement uniquement par les clubs
 - Pass Découverte : Enregistrement individuel ou par les clubs
 - Pass Assistance Organisation : Enregistrement individuel ou par les clubs
- * La part de l'assurance individuelle dans les assurances incluse dans les licences est de 6 € pour les licences de la famille Compétition, et de 2 € pour les autres.

AFFILIATIONS & LABELLISATIONS 2026

	TOTAL	PART CTE REG.	PART FFC
(1) CLUB	200 €	50 €	150 €
(1) CLUB - 1 ère AFFILIATION	100 €	25 €	75€
VÉLODROME	50 €	25 €	25 €
GROUPE SPORTIF FEMME UCI - OU ÉQUIPE PISTE UCI	1 000 €	-	1 000 €
TEAM DE MARQUE VTT XC + DH	1 300 €	-	1 300 €
TEAM DE MARQUE VTT TRIAL + ENDURO	700 €	-	700 €
(2) SITE VTT + ESPACE CYCLOSPORT + CIRCUIT GRAVEL LABELLISÉS FFC	1 350 €	560 €	790 €
(2) SITE VTT + ESPACE CYCLOSPORT LABELLISÉS FFC	1 150 €	475 €	675€
(2) SITE VTT OU ESPACE CYCLOSPORT OU CIRCUIT GRAVEL LABELLISÉS FFC	950 €	390 €	560€
LABELLISATION WORLD TOUR FEMME	2 000 €	120 €	1 880 €
LABELLISATION PRO TEAM FEMME	1 750 €	120 €	1 630 €
LABELLISATION CONTINENTALE FEMME	1 500 €	120 €	1 380 €
LABELLISATION N1 ET CONTINENTALE FÉDÉRALE ROUTE (3) LABELLISATION DN1 VTT - DN1 BMX RACING LABELLISATION TEAM PROFESSIONNEL CYCLO-CROSS UCI LABELLISATION TEAM CYCLO-CROSS UCI	1 300 €	150 €	1 150 €
LABELLISATION N2 ROUTE	900 €	150 €	750€
LABELLISATION DN2 VTT - DN2 BMX RACING	750 €	180 €	570€
LABELLISATION N3 ROUTE - DN3 VTT	700 €	350 €	350€
LABELLISATION N1 ROUTE FEMME	500 €	120 €	380€
LABELLISATION N2 ROUTE FEMME	370 €	120 €	250 €
LABELLISATION ÉQUIPE AVENIR BMX RACING	350 €	-	350 €
LABELLISATION TEAM CYCLO CROSS FFC	1 000 €	-	1 000 €
LABELLISATION TEAM PISTE FORMATION	350 €	-	350 €
LABELLISATION TEAM NATIONALE PISTE ELITE	700 €	170 €	530 €
LABELLISATION GRAVEL - TEAM AVENTURE	350 €	-	350 €
LABELLISATION GRAVEL - TEAM EXPLOIT	700 €	-	700 €

- (1) Le Comité Départemental peut instaurer un droit d'affiliation venant en complément.
- (2) Quote-part reversée au comité régional au vu du carnet de contrôle contresigné par le site.
- (3) Pas de majoration de tarification FFC pour les Continentales Fédérales restant au niveau de la labellisation N1, hors droits d'enregistrement UCI en supplément

TYPE D'EQUIPES	TOTAL	ANTIDOPAGE	DROITS NETS
GROUPE «UCI WORLD TOUR»			
ÉQUIPE PRO TEAM		LNC	
ÉQUIPE CONTINENTALE			

N.B. L'annexe financière liée à la convention FFC/LNC précise les modalités et droits respectifs.

DROITS D'ENGAGEMENTS 2026

EPREUVES	TOTAL MINI-MAXI*	PART FFC	PART COMITÉ RÉGIONAL®	CLUB ORGANISATEUR	MAJORATION ENGAGEMENT SUR PLACE
ROUTE, PISTE, CYCLO-CROSS					
• Épreuves de Compétition Catégories Jeunes U15 & U17	6,5 € à 8 €	0 € (2)	3,5 € à 5 €	3€	2€
Épreuves Access (Epreuve où seule la catégorie Access est présente au départ)	3 € à 20 €	0€	3€	0€à17€	Libre de 0 € à 5 €
• Épreuves de Compétition (3) Catégories Access, Open, Elite	8,5 € mini	3,7 € ⁽²⁾	4,8 € à 6,3 €	Libre	Libre de 0 € à 5 €
VTT ⁽⁴⁾ , BMX RACING, FREESTYLE (Park et Flat)					
• Épreuves de Jeunes U15 & U17 VTT ⁽⁴⁾ et BMX Racing	Libre	0 €	Tarif régional	Libre	
• Épreuves de Jeunes U13, U15 & U17 BMX Freestyle Park et Flat	20 €	0 €	0 €	20 €	
• Autres épreuves VTT ⁽⁴⁾ et BMX Racing	Libre	3,7 €	Tarif régional	Libre	
• Epreuves Elite BMX Freestyle Park et Flat	30 €	3,7 €	2 €	24,3 €	
• Epreuves Amateur BMX Freestyle Park et Flat	20 €	3,7 €	2 €	14,3 €	
CALENDRIER FÉDÉRAL ET INTERNATIONAL SUR CONVENTION					
EPREUVES GRAVEL	Libre	3,7 € (2)	Tarif régional	Libre	
ÉCOLES DE CYCLISME	Tarif régi	onal dans la lim	ite de 3 €		
CYCLISME EN SALLE, POLO-VÉLO	Pas de	droits d'engag			
COUPE DE FRANCE ET CHAMPIONNATS DE FRANCE (toutes disciplines)		uide de compé ontrat d'organis			
CYCLOSPORTIVES (épreuve de masse)	mais avec c préférenti inférieur de 5€ affichés	fs définis par l'org bligation de prop el réservés aux lice (a minima) par ra pour les non licen dule santé » est dé			
		és à la FFC facilita			

La majoration éventuelle des droits d'engagement par rapport au tarif minimum sera reversée dans son intégralité au Club organisateur. Toutefois, l'Assemblée Générale du Comité Régional a la possibilité de verser tout ou partie de cette majoration à un projet d'intérêt Régional à hauteur de 1,5 € pour un projet de développement identifié. Le club organisateur recevra alors la différence entre le montant de l'engagement total, la part FFC et la part de la région majorée. Le montant total du droit d'engagement, quant à lui, est plafonné à un montant maximum de 20 € hors majoration sur place.

Dans le cas d'épreuves mélangeant des catégories «Jeunes» et des catégories «Compétition», le prélèvement de la part FFC est effectué selon le tarif de chaque catégorie réellement engagé.

⁽³⁾ Pour la « Route » uniquement, les licences de catégories Access utilisent la même répartition que la tarification « Epreuves Access » quel que soit le type de l'épreuve.

⁽⁴⁾ Toutes les disciplines du VTT sont soumises à la même tarification : Enduro, Trial, Pumptrack,...

MUTATIONS (*) SAISON 2026

		RÉPART	ITION DES FRAIS D	E MUTATIONS	соûт то	OTAL DES MUT	TATIONS
LICENCES HOMMES ET FEMMES	TYPE	DROITS MUTATION (1)	INDEMNITÉ CLUB QUITTÉ	INDEMNITÉ FONDS DE FORMATION	TOTAL MUTATION RÉGION		TOTAL MUTATION HORS RÉGION
CADRE TECHNIQUE & ARBITRE (hors école de vélo & club, Jeunes et BMX)	6	60 €	50 €	-	110€	-	110 €
CADRE TECHNIQUE (Entraineur Fédéral, Entraîneur club expert de DN - Brevet d'Etat et Beesac)	9	200 €	200 €	-	400€	-	400 €
ARBITRE (École de vélo & club, Jeunes et BMX)							
LOISIR, EPREUVE DE MASSE, DIRIGEANT, ASSISTANCE ORGANISATION, ANIMATEUR , SANTE	7	0€	-	-	0€	-	0€
BABY VÉLO U7 - U9 - U11 - U13	7	0 €			0€		0€
U15 / U17	8	40 €	Selon nombre d'années 30 € x (n15) + 50 € x (n17)	Selon nombre d'années 15 € x (n15) + 20 € x (n17)	maxi : 270 €	-	maxi : 270 €
НОММЕ							
• Elite	1	240 €	235 €	235 €	710 €	260 €	970 €
• Open 1	2	190 €	100 €	100€	390 €	105 €	495 €
Open 2	3	120 €	100 €	-	220 €	40 €	260€
• Open 3	4	60€	60 €	-	120 €	40 €	160€
FEMME							
• Elite	2	190 €	150 €	150 €	490 €	105 €	595 €
• Open 1	3	120€	100 €		220 €	40 €	260 €
• Open 2	4	60€	60€		120 €	40 €	160€
• Open 3	5	30 €	40 €	-	70 €	30 €	100 €
ACCESS HOMME & FEMME	5	30 €			30 €		30 €

(1) Quote-part FFC/CR: 50/50

+50% Du coût du droit en cas de mutation hors période qui revient au comité régional

(*) Voir règlement des mutations

n15 Nombre d'années passées dans le club en catégorie U15

n17 Nombre d'années passées dans le club en catégorie U17

Elite Professionnelle femme : non soumises au droit de mutation (Identique à la règle LNC pour les hommes).

CALENDRIER FÉDÉRAL ROUTE (TARIF PAR JOUR DE COURSE)

	PREMIER JOUR			JOURS SUPPLEMENTAIRES ***							
TYPE D'ÉPREUVES	DROITS	PART CR	ASSURANCE	CONTRIBUTION 2026 LUTTE ANTIDOPAGE	TOTAL	DROITS	NETS PART CR	ASSURANCE	CONTRIBUTION 2026 LUTTE ANTIDOPAGE*	TOTAL	
ÉPREUVE DE GESTION FÉDÉRALE (Facturées par la FFC aux organisateurs)											
CLASSE 2 ÉLITE - ME+MU	1344€	500€	1 014€	655€	3 513 €	1344€	500€	1 014€	655€	3513€	
UCI - HOMME U19 - MJ UCI - NCUP U19 - MJ	519€	250€	790 €	170€	1 729 €	519€	250€	790 €	170 €	1729€	
UCI - FEMME - WWT	2 000€	250 €	790 €	2 250 €	5 290 €	1 000 €	125 €	395 €	2 250 €	3 770 €	
UCI - FEMME - PRO SERIES	1 369 €	250€	790 €	599 €	3 008 €	685€	125€	395 €	599 €	1 804 €	
UCI - FEMME - CLASSE 1 ELITE	831 €	250 €	790 €	399 €	2 270 €	831 €	250 €	790 €	285 €	2270€	
UCI - FEMME - CLASSE 2 UCI - FEMME - CRITERIUM PRO	524€	250€	790 €	285 €	1 849 €	524€	250€	790 €	285 €	1 849 €	
UCI - FEMME U23 - W U23 UCI - FEMME U19 - WJ 1&2 UCI - NCUP U19 - WJ 1&2	519€	250€	790 €	170€	1 729€	519€	250€	790 €	170€	1729€	
ÉPREUVES [DE GESTI	ON RÉC	SIONALE	(Facturées p	ar les con	nités aux (organisat	teurs)			
NATIONALES ELITE	778€	-	1 021 €	-	1 799€	389€	-	511€		900€	
NATIONALES U23	446€	-	709€	-	1 155 €	223€	-	355€		578€	
NATIONALES U19	433€	-	658€	-	1 091 €	217€	-	329€		546€	
NATIONALES FEMME	433€	-	658€	-	1 091 €	217€	-	329€		546€	
NATIONALES FEMME U19	433€	-	653€	-	1 086 €	217€	-	327€		543€	
ÉPREUVE CONTRE LA MONTRE OUVERTE À TOUS	-	100€	125€	-	225€						
CIRCUIT FERMÉ NATIONAL (1.40.1) - (3 km et moins)	433€	-	781 €	-	1 214 €	433€	-	781€		1 214€	
COURSES DIVERSES (1.40.2) - (ex: «éliminations sur rte)	433€	-	781 €	-	1 214€	433€	-	781€		1 214€	
ÉPREUVES ROUTE CYCLO- SPORTIVES ET ULTRA DISTANCES FÉDÉRALES*	0 € 100 €*	155€	317 € (inscription)	-	472 € 572 €*	-	155€	317€		472€	
ÉPREUVES DU TROPHÉE LABEL D'OR *	850 € 950 €*	270€	317 € (inscription)	-	1 437 € 1 537 €*	-	210€	317€		527 €	
EPREUVES SERIES MONDIALES UCI**	850€	270€	317 € (inscription)	-	1 437 €	-	210€	317€		527 €	
ÉPREUVES RANDOS-SPORTIVES RÉGIONALES	-	Selon tarif régional	125 € (inscription)	-	Selon tarif régional	-	-	125€		125€	
ÉPREUVES RANDOS-SPORTIVES FFC *	0 € 100 €*	155€	125 € (inscription)		280 € 380 €*			125€		125€	
ÉPREUVES DE GRAVEL RÉGIONALES		Selon tarif régional	125 € (inscription)		Selon tarif régional			125€		125€	
ÉPREUVES DE GRAVEL	0 € 100 €*	155€	317 €	-	472€ 572 <i>€</i> *	-	-	125€		125€	

100 €*

FFC *

Pour les épreuves de gestion fédérale, la reversion de la quote-part sur les droits d'organisation au Comité Régional est réalisée sur facturation du Comité Régional et après paiement de l'épreuve par l'organisateur.

Pour les épreuves de gestion régionale, la FFC refacture les droits au Comité Régional à réception du bulletin d'inscription.

- Si l'organisateur d'une épreuve rando-sportive/cyclosportive-ultra-distances/Gravel ne se repose pas sur un club affilié FFC (convention mise en place), les droits d'organisation seront augmentés de 100€
- Si l'épreuve est doublement labellisée Label d'Or et Series Mondiales, seul le droit FFC sera facturé pour la seconde labellisation (pas de doublement de la part assurance, ni la part CR) soit 2 287€ au total
- Jours supplémentaires : tarification à compter du second jour d'épreuve (course à étape ou épreuves contigües organisées par un même organisateur)
- NB: En cas d'annulation d'épreuve, la caution sera remboursée uniquement sur présentation d'une décision écrite émanant d'une autorité compétente (préfécture, gendarmerie..)

DROITS D'ORGANISATION ET ASSURANCES 2026

CALENDRIER FÉDÉRAL (SUITE) (TARIF PAR JOUR DE COURSE)

TYPE D'ÉPREUVES	70741	DONT	DROIT	DONT
I THE DEPREUVES	TOTAL	PART FFC	PART CR	ASSURANCE
ÉPREUVE DE G				
CYCLO-CROSS (Saison de septembre 2025 à février 2026)				
Calendrier national	973 €	581 €		392€
Coupe de France	Selon convention			
Calendrier international	1 303 €	698 €		605€
VTT				
Calendrier national	Selon convention			
Coupe de France	Selon convention			
Calendrier international	Selon convention			
ÉPREUVES VTT RANDO D'OR FFC (1)	455 €	0 €	140 €	315€
BMX RACING				
Calendrier national	Selon convention			
Calendrier international	Selon convention			
FREESTYLE				
Calendrier national	Selon convention			
Calendrier international	Selon convention			
Coupe de France	Selon convention			
PISTE				
Calendrier national	391 €	227 €		164€
Calendrier international	538 €	237 €		301 €
Coupe de France	Selon convention			
CYCLISME EN SALLE ET POLO VÉLO				
Calendrier national	273 €	124 €		149 €

(1) RANDO D'OR : en complément du droit d'inscription au guide officiel dématérialisé des sites VTT

NB : En cas d'annulation d'épreuve, la caution sera remboursée uniquement sur présentation d'une décision écrite émanant d'une autorité compétente (préfécture, gendarmerie..)

GESTION & MINIMUM DE PRIX ÉPREUVES NATIONALES & INTERNATIONALES 2026

CYCLO-CROSS & ROUTE

A ATTENTION MODIFICATION DES GRILLES DE PRIX UCI

TYPE D'ÉPREUVES	MINII	MUM DE PRIX BRUTS
CYCLO-CRC	DSS (Saison de septembre 2025 à fév	rier 2026)
	ÉPREUVE DE GESTION FÉDÉRALE	
CALENDRIER NATIONAL		
• Élite Homme		1 525 €
• Élite Femme		1 525 €
	ROUTE	
É	PREUVE DE GESTION RÉGIONALE	
CALENDRIER FÉDÉRAL		
Nationale Élite et U23	Épreuve d'1 jour ou étape	1 220 €
Nationale Elite et U23 Homme et Femme	Prologue / CLM ou 1/2 étape	610 €
	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
Nationale U23	Épreuve d'1 jour ou étape	915 €
Nationale 023	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
• Courses élite sur circuit fermé (1.40.1) - (3 km et moins)		610 €
	Épreuve d'1 jour ou étape	610 €
Nationale U19	Prologue / CLM ou 1/2 étape	540 €
	Classement général	50 % du montant total des grilles de prix
	ÉPREUVE DE GESTION FÉDÉRALE	
CALENDRIER INTERNATIONAL*		
Homme Élite Classe 2		
• Homme U23 N cup et Classe 2		
• Femme Élite WWT**, Pro Series** Classes 1 et 2	_	TARIFS UCI 2026 f. www.uci.org
Homme Junior N cup et Classe 1		
• Femme Junior N cup Classe 1		

* Contribution des coureurs Contre le Dopage (CADF). Elle est facturée par l'UCI à l'organisateur et déduite par la FFC lors de l'émission de la facture de l'épreuve.

Merci de transmettre à la FFC la facture de l'UCI.

Le montant des grilles de prix est à saisir par le Comité Régional pour délivrance de l'attestation d'assurances et facturation.

Des prix bruts sont déduits les impôts et taxes éventuels (Retenue à la source notamment).

** <u>Pour les épreuves UCI Women's WorldTour/ProSeries/Classe 1 ELITE</u> les paiements des prix doivent exclusivement et impérativement être effectués via la plateforme de gestion centralisée des prix de course de l'UCI, gérée par le CPA.

Les organisateurs devront donc envoyer le montant de la grille de prix directement au CPA En revanche, s'agissant des <u>épreuves Femmes ELITE de Classe 2 et JUNIOR</u>, celles-ci doivent continuer à être payées comme habituellement via la FFC

CYCLISME - ROUTE

	TYPE D'ÉPREUVES					
FONCTION	CALENDRIER UCI WORLD TOUR H & F		CALENDRIER UCI HOMMES & FEMMES JUNIORS FEMMES ÉLITE	CALENDRIER FFC (1.12.XX ET 2.12.XX)	OFFICIELLES FFC	CALENDRIER RÉGIONAL
PRÉSIDENT DU COLLÈGES DES COMMISSAIRES UCI	250 €	160 €				
ARBITRES (membres du jury avec Présidence UCI), INSPECTEURS ANTIDOPAGE UCI	200 €	105€	105€			
JUGES AUX ARRIVÉES ET CHRONOMÉTREURS FÉDÉRAUX OFFICIANT DANS LES COLLÈGES CI-DESSUS	105 €	105€	105€			
ARBITRES COMPLÉMENTAIRES MOTO, INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉ PAR LA FFC OFFICIANT DANS LE COLLÈGE CI-DESSUS	80 €	80 €	80 €			
PRÉSIDENT DU JURY OU INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC				80 €		
AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE (désignation régionale)				Selon tarif régional en vigueur		
PRÉSIDENT + AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC					80€	
AUTRES MEMBRES, DÉSIGNATION COMPLÉMENTAIRE RÉGIONALE					50€	
ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur
TOUTE DÉSIGNATION						Selon tarif régional en vigueur

- L'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves par étapes des calendriers nationaux et internationaux, ainsi que pour les courses d'une journée nécessitant la présence des officiels pour cause de réunion des directeurs sportifs, la veille de l'épreuve (UCI, World Tour, ProSeries, Classe 1 et 2).
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33** € (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Saisir le point de départ et d'arrivée pour le calcul par Captio du nombre de kilomètres effectués.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de 110 € TTC/nuit (petit dejeuner inclus) en lle-de-France et 90 € TTC/nuit (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à 24 Euros. Ce montant ne s'appliquant pas aux arbitres désignés dans les épreuves avec présidence du collège nommée par l'UCI (World Tour, ProSeries, 1 & 2). Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est augmentée d'une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

CYCLISME - PISTE

	TYPE D'ÉPREUVES					
FONCTION	CALENDRIER UCI COUPE DU MONDE	CALENDRIER UCI CLASSE 1	CALENDRIER UCI COUPE DE FRANCE	CALENDRIER FFC	OFFICIELLES FFC CHPT DE FRANCE COUPE DE FRANCE	CALENDRIER RÉGIONAL
ARBITRES (membres du jury avec Présidence UCI), INSPECTEURS ANTIDOPAGE UCI	105 €	105 €	80 €			
JUGES AUX ARRIVÉES ET CHRONOMÉTREURS FÉDÉRAUX OFFICIANT DANS LES COLLÈGES CI-DESSUS	105 €	105€	80 €			
ARBITRES COMPLÉMENTAIRES DÉSIGNÉ PAR LA FFC OFFICIANT DANS LE COLLÈGE CI-DESSUS	80 €	80€	80 €			
PRÉSIDENT DU JURY OU INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC				80 €	80 €	
AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE (désignation régionale)				Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur	
PRÉSIDENT + AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC					80€	
ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur
TOUTE DÉSIGNATION						Selon tarif régional en vigueur

- L'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves des calendriers nationaux et internationaux.
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Saisir le point de départ et d'arrivée pour le calcul par Captio du nombre de kilomètres effectués.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de 110 € TTC/nuit (petit dejeuner inclus) en lle-de-France et 90 € TTC/nuit (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**. Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est augmentée d'une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

CYCLISME - CYCLO-CROSS

	TYPE D'ÉPREUVES					
FONCTION	CALENDRIER UCI COUPE DU MONDE	CALENDRIER UCI CLASSE 1	CALENDRIER UCI CLASSE 2	CALENDRIER FFC	OFFICIELLES FFC CHPT DE FRANCE	CALENDRIER RÉGIONAL
ARBITRES (membres du jury avec Présidence UCI), INSPECTEURS ANTIDOPAGE UCI	105 €	105€	105 €			
JUGES AUX ARRIVÉES ET CHRONOMÉTREURS FÉDÉRAUX OFFICIANT DANS LES COLLÈGES CI-DESSUS	105 €	105€	105 €			
ARBITRES COMPLÉMENTAIRES DÉSIGNÉ PAR LA FFC OFFICIANT DANS LE COLLÈGE CI-DESSUS	80 €	80€	80€			
PRÉSIDENT DU JURY OU INSPECTEUR ANTIDOPAGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC				80 €		
AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE (désignation régionale)	Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur	Selon tarif régional en vigueur		
PRÉSIDENT + AUTRES MEMBRES DU COLLÈGE DÉSIGNÉS PAR LA FFC					80€	
ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE					40 €	
TOUTE DÉSIGNATION	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur

- L'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves des calendriers nationaux et internationaux.
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33** € (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Saisir le point de départ et d'arrivée pour le calcul par Captio du nombre de kilomètres effectués.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de 110 € TTC/nuit (petit dejeuner inclus) en lle-de-France et 90 € TTC/nuit (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**. Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est augmentée d'une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être saisies dans l'outil dématérialisé Captio avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

VTT

	TYPE D'ÉPREUVES							
FONCTION	OFFICIELLES UCI*	OFFICIELLES FFC*	CALENDRIER UCI	CALENDRIER FFC**	CALENDRIER RÉGIONAL			
PRÉSIDENT DÉSIGNÉ FFC	105 €	95 €	95 €	80€	Selon tarif régional en vigueur			
SECRÉTAIRE	105 €	95 €	95 €	80€	Selon tarif régional en vigueur			
AUTRES MEMBRES DU JURY	105 €	80 €	80 €	50 €	Selon tarif régional en vigueur			
DÉSIGNATION RÉGIONALE		50€	50 €	50€	Selon tarif régional en vigueur			

- * Les épreuves officielles correspondent aux épreuves de «Coupes», de «Championnats» et le TFJV.
- ** Le calendrier FFC renvoie aux épreuves qui sont inscrites au calendrier national et qui ne sont pas inscrites au calendrier UCI.

- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33** € (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Saisir le point de départ et d'arrivée pour le calcul par Captio du nombre de kilomètres effectués.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de 110 € TTC/nuit (petit dejeuner inclus) en lle-de-France et 90 € TTC/nuit (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**. Ce montant ne s'appliquant pas aux arbitres désignés dans les épreuves du calendrier UCI.
- Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est augmentée d'une 1/2 vacation supplémentaire, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de la fin de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

BMX RACING & BMX FREESTYLE

	TYPE D'ÉPREUVES		
FONCTION	CALENDRIER INTERNATIONAL UCI	CALENDRIER NATIONAL FFC	CALENDRIER RÉGIONAL
ARBITRES DÉSIGNÉS PAR LA FFC, PRÉSIDENT DE JURY DE COURSES, ARBITRES ET JUGES, ADMINISTRATEUR (liste 1)	105 €	80 €	Selon tarif régional en vigueur
ESCORTE CONTRÔLE ANTIDOPAGE	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur
AUTRES MEMBRES (désignation complémentaire régionale) (liste 2)	40 €	40 €	Selon tarif régional en vigueur

Les administrateurs qui seront chargés des inscriptions toucheront une vacation supplémentaire pour le travail de préparation.

- Le tarif s'entend par jour de course
- Montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33 €** (plafonné à 1000 km Aller/Retour). Saisir le point de départ et d'arrivée pour le calcul par Captio du nombre de kilomètres effectués.
- Les plafonds de remboursement des hôtels sont de 110 € TTC/nuit (petit dejeuner inclus) en lle-de-France et 90 € TTC/nuit (petit dej inclus) en province.
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs), plafonnés à **24 Euros**.
- Pour les déplacements supérieurs à 500 km, l'indemnité est augmentée d'une 1/2 vacation supplémentaire, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de la fin de l'épreuve.
- Les notes de frais devront être **saisies dans l'outil dématérialisé Captio** avec les justificatifs scannés qui s'y rapportent.

GESTION DES MODIFICATIONS DE LICENCES 2026

RÉGULARISATIONS	LICENCE COMPLÉMENT
CHANGEMENT DE SÉRIE OU D'ÉCHELON (demande du coureur)	OUI
CHANGEMENT DE SÉRIE OU D'ÉCHELON (sur valeur sportive) DÉCISION COMITÉ RÉGIONAL	NON
ERREUR DU LICENCIÉ	NON
ERREUR DU COMITÉ RÉGIONAL (données administratives)	NON
ERREUR DU COMITÉ RÉGIONAL (sur catégorie)	OUI
MUTATION HORS PÉRIODE	OUI
MUTATION PENDANT PÉRIODE (dans le respect des dates autorisées)	OUI
MUTATION EN COURS D'ANNÉE (suite à arrêt de club DN) SUR AVIS COMMISSION DE CONTRÔLE	NON

Transformation des Pass

Il n'y a pas de transformation de PASS à réaliser dans le système.

La licence définitive doit être souscrite normalement, la déduction du tarif du pass étant alors intégrée en fonction du délai réglementaire pour effectuer la prise de licence (3 mois à la fin de validité du Pass). L'information est affichée lors de la prise dématérialisée de la licence, et est intégrée automatiquement lors de la facturation finale.

ATTESTATION D'ASSURANCE

LES ATTESTATIONS NE SERONT DÉLIVRÉES QU'APRÈS LE DÊPOT COMPLET DU DOE AUPRÈS DU COMITÉ RÉGIONAL ET SAISIE VIA CICLEWEB.

- Épreuves du Calendrier Fédéral

 Attestation délivrée par le Comité Régional ou la FFC en fonction des disciplines
- Épreuves du Calendrier Régional
 Attestation délivrée par le Comité Régional
- Épreuves du Calendrier Professionnel Attestation délivrée par la LNC
- Épreuves du Calendrier UCI
 Attestation délivrée UNIQUEMENT par le Siège Fédéral
- Championnats de France, d'Europe et du Monde Attestation délivrée par le Siège Fédéral

ÉPREUVE ORGANISÉE DANS UN AUTRE COMITÉ RÉGIONAL QUE CELUI DU CLUB ORGANISATEUR

DÉCLARATION ET DOMICILIATION D'UNE ÉPREUVE					
	Inscription au calendrier	_	Décision BE du 17-12-2010		
SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION ORGANISATRICE	Comité d'appartenance		Comité d'appartenance donc lieu de domiciliation		
		Copie	Transmise simultanément au comité concerné		
LIEU DU DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE	Comité lieu de l'épreuve		Comité où se déroule l'épreuve		
		Validation	Permet l'harmonisation du calendrier		
ASSOCIATION OU CLUB ORGANISATEUR	Comité lieu de l'épreuve		Calendrier officiel		
		D.O	Perception des droits, assurances et prix		
DÉTAILS D'ORGANISATION ET PAIEMENT	Comité lieu de l'épreuve		Délivrance attestation d'assurance		
		Accord	Permet l'ouverture des engagements		

GESTION INFORMATIQUE ET FINANCIÈRE				
	Inscription au calendrier		Décision CA du 22-01-2011	
CRÉATION DE L'ÉPREUVE (calendrier, D.O)	Comité d'appartenance		Comité d'appartenance donc lieu de domiciliation	
		Engagements	Permet ouverture sur internet	
GESTION DES ENGAGEMENTS	Comité d'appartenance		Gestion des droits d'engagements	
		Épreuve		
RÉSULTATS DE L'ÉPREUVE, HOMOLOGATION	Comité lieu de l'épreuve		Comité où se déroule l'épreuve	
		Transmission	Transmettre résultat homologué avec montant des Prix	
SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION ORGANISATRICE	Comité d'appartenance		Saisie des résultats selon la grille de prix réglés	

QUOTE-PART RÉGIONALE À L'ASSURANCE FÉDÉRALE

LA CONTRIBUTION TOTALE DES COMITÉS RÉGIONAUX À L'ASSURANCE FÉDÉRALE S'ÉLÈVE À 509 494 € POUR LES ÉPREUVES RÉGIONALES 2026, EN BAISSE DE 20% PAR RAPPORT À 2025.

	VÉHICULES		ÉPREUVES		TOTAL	TOTAL
	1 seul appel 15/12/25	1 ^{er} acompte 30/04/26	2° acompte 30/06/26	Solde 30/09/26	TOTAL ÉPREUVES	TOTAL GÉNÉRAL
AUVERGNE-RHÔNE ALPES	21 809 €	24 484 €	24 484 €	24 484 €	73 452 €	95 261 €
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	9 902 €	9 518 €	9 518 €	9 517 €	28 553 €	38 455 €
BRETAGNE		19 542 €	19 542 €	19 542 €	58 626 €	58 626 €
CENTRE VAL DE LOIRE	8 965 €	9 763 €	9 763 €	9 764 €	29 290 €	38 255 €
CORSE		504 €	504 €	503 €	1 511 €	1 511 €
GRAND EST	2 908 €	11 582 €	11 582 €	11 582 €	34 746 €	37 654 €
HAUTS DE FRANCE	2 885 €	7 924 €	7 924 €	7 925 €	23 773 €	29 029 €
ÎLE DE FRANCE	7 506 €	9 403 €	9 403 €	9 404 €	28 210 €	35 716 €
NORMANDIE	7 552 €	11 225 €	11 225 €	11 224 €	33 674 €	41 226 €
NOUVELLE AQUITAINE	17 194 €	16 335 €	16 335 €	16 335 €	49 005 €	67 137 €
OCCITANIE	23 953 €	11 103 €	11 103 €	11 102 €	33 308 €	57 261 €
SUD - PACA	6 233 €	9 287 €	9 287 €	9 287 €	27 861 €	34 094 €
PAYS DE LA LOIRE	17 091 €	17 395 €	17 395 €	17 396 €	52 186 €	69 277 €
GUADELOUPE	3 106 €	4 739 €	4 739 €	4 739 €	14 217 €	17 323 €
GUYANE	938 €	1 286 €	1 286 €	1 285 €	3 857 €	4 795 €
LA REUNION	355 €	2 672 €	2 672 €	2 671 €	8 015 €	8 370 €
MARTINIQUE	824 €	1 536 €	1 536 €	1 536 €	4 608 €	5 432 €
MAYOTTE		139 €	139€	139 €	417 €	417 €
NOUVELLE CALÉDONIE		1 395 €	1 395 €	1 396 €	4 186 €	4 186 €
POLYNÉSIE						
SAINT MARTIN						
TOTAL	131 219 €	169 832 €	169 832 €	169 831 €	509 495 €	640 714 €

^{*} Statistiques des épreuves sur la base de l'année N-2 par rapport à l'année concernée par la tarification.

VÉHICULES : Appel réalisé sur la base de la prime d'assurance 2025.

Un ajustement sera réalisé en juillet 2026 sur la base des éléments transmis par l'assureur au titre de l'année 2026.

ACOMPTES SUR PART FÉDÉRALE DES DROITS D'ENGAGEMENT SAISON 2026.

	1 ACOMPTE 31/03/25	2 ACOMPTE 31/05/25	3 ACOMPTE 31/08/25	TOTAL
AUVERGNE-RHÔNE ALPES	17 427 €	17 427 €	17 427 €	52 281 €
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	11 389 €	11 389 €	11 389 €	34 167 €
BRETAGNE	30 260 €	30 260 €	30 260 €	90 780 €
CENTRE VAL DE LOIRE	9 388 €	9 388 €	9 388 €	28 164 €
GRAND EST	9 866 €	9 866 €	9 866 €	29 598 €
HAUTS DE FRANCE	7 051 €	7 051 €	7 051 €	21 153 €
ÎLE DE FRANCE	5 967 €	5 967 €	5 967 €	17 901 €
NORMANDIE	11 190 €	11 190 €	11 190 €	33 570 €
NOUVELLE AQUITAINE	15 932 €	15 932 €	15 932 €	47 796 €
OCCITANIE	6 268 €	6 268 €	6 268 €	18 804 €
PAYS DE LA LOIRE	20 842 €	20 842 €	20 842 €	62 526 €
RÉGION SUD	4 420 €	4 420 €	4 420 €	13 260 €
	150 000 €	150 000 €	150 000 €	450 000 €

Le solde sera à verser au 30/11/2026 selon les données 2026 saisies dans CICLE WEB et déclarations faites.

TOUTES LES DONNÉES DOIVENT ÊTRE SAISIES DANS CICLEWEB.

RÉCAPITULATIF DE REVERSEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENTS 2026

COMITÉ : A TOUTES LES ÉPREUVES DOIVENT AVOIR ÉTÉ INTÉGRÉES DANS CICLE WEB, AU PLUS TARD LE 31/10/2026.



DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Fédération Française de Cyclisme 1, rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX www.ffc.fr